Two Countries One Forest | Deux Pays Une Forêt

Conservation de la nature

Consultation sur la proposition de territoires d'intérêt pour la création d'aires protégées au Bas-Saint-Laurent

Mémoire déposé par Deux pays, une forêt et
Conservation de la nature Canada, région du Québec

Le 10 mai 2013

1 INTRODUCTION

En guise d'introduction, nous référons à un article publié dans le Naturaliste canadien par Gratton et Bryant (2011). C'est sur la base de ces arguments que la proposition de territoires d'intérêt pour la création d'aires protégées est analysée.

« *La planification systématique de la conservation est aujourd'hui privilégiée par de nombreuses organisations pour établir des réseaux d'aires protégées visant une protection adéquate des ressources biologiques (Margules et Pressey, 2000). De manière générale, pour prendre en compte la diversité biologique ainsi que maintenir et restaurer l'intégrité écologique, cette approche vise, en premier lieu, à représenter au sein d'un réseau la variabilité des conditions environnementales d'une région donnée, c'est-à-dire en y incluant des échantillons de tous les éléments biotiques et abiotiques tels que définis dans les classifications écologiques. Deuxièmement, elle tente de capturer les occurrences d'espèces ou de communautés rares et les sites de haute valeur écologique. Finalement, elle essaie de conserver suffisamment d'habitat pour soutenir des populations viables d'espèces focales qui jouent un rôle déterminant à l'échelle de la région ou sont sensibles aux activités humaines (Noss, 2003).*

Les organismes de conservation et les agences gouvernementales reconnaissent aujourd'hui que la planification des aires protégées doit aller au-delà de la simple agrégation de sites importants pour la biodiversité pour constituer un réseau écologiquement fonctionnel (Carrol, 2006) et, en Amérique du Nord, ce sont les carnivores terrestres, comme le loup et le grizzly, qui sont les plus souvent utilisés comme espèces focales pour évaluer la connectivité à l'échelle du paysage (Soulé et Terborgh, 1999). On se base sur le fait que ces espèces requièrent de grands espaces, une population de 500 individus nécessitant des dizaines de milliers de kilomètres carrés (Noss et collab., 1996), ce qui est plus grand que la très grande majorité des aires protégées. De plus, la mortalité associée aux activités humaines est un important facteur limitant pour les carnivores. Leur capacité à se disperser dans un paysage humanisé est souvent réduite ou entravée par la présence d'infrastructures d'accès ou des endroits plus densément peuplées (Thiel, 1985), leur comportement étant d'éviter les zones développées ou leur mortalité élevée dans de telles zones (Paquet et Carbyn, 2003).

Crook et Sanjanan (2006) expliquent cependant que le maintien de la connectivité entre les fragments naturels résiduels n'est pas seulement important pour la dispersion des espèces à grands domaines vitaux. Plusieurs raisons militent en faveur du maintien de corridors naturels. À l'échelle de générations, il est peu probable qu'un petit fragment de milieu naturel puisse soutenir les populations des espèces les plus sensibles à la dimension de leur habitat soumises aux variations stochastiques de la démographie ou de l'environnement (Harrisson, 1994); à l'échelle de dizaines de générations, la taille de ce même fragment, peut être insuffisante pour préserver la diversité génétique d'une

population, maintenir les processus évolutifs ou permettre le déplacement de son aire de répartition pour s'adapter aux tendances à long terme induites par les changements climatiques par exemple (Frankel et Soulé, 1981). Aussi, le concept de connectivité est-il perçu à différentes échelles géographiques en réponse à différents enjeux environnementaux et le défi que doit relever les organismes de conservation œuvrant à l'établissement de corridors naturels est d'intégrer ces différents objectifs en une planification cohérente à leur mission.

Une vision continentale

Le Wildlands Network considère que la biodiversité globale évolue à un rythme sans précédent en réponse aux changements induits sur l'environnement par les activités humaines. Étroitement liés aux processus écologiques et à l'utilisation des ressources par les sociétés, la magnitude de ces changements est telle que l'évolution de la biodiversité peut, en soi, être considérée comme un changement global (Sala et collab., 2000). Aussi pour restaurer et protéger le patrimoine naturel de l'Amérique du Nord, cette organisation a identifié quatre couloirs à l'échelle continentale où leurs efforts permettraient de conserver toutes les espèces indigènes dans leur aire de répartition et leur abondance originales (figure 1). Chaque couloir comporte plusieurs régions naturelles pour lesquelles des plans de conservation utilisant les connaissances les plus à jour sur les aires les plus importantes sur le plan de la diversité biologique et leur intégrité écologique sont identifiées (Conrad et collab., 2006). L'écorégion des Appalaches nordiques et de l'Acadie est l'une des régions naturelles du couloir atlantique.

Des connexions critiques dans les Appalaches nordiques

Cette écorégion couvre plus de 330 000 km2 chevauchant le nord-est des États-Unis et le sud-est du Canada et englobe en totalité ou en partie l'état de New York, le Vermont, le New Hampshire, le Maine, le sud du Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. Très diversifiée sur le plan écologique, la région est dominée par des forêts de sapin, d'épinettes et de feuillus typiques de la forêt tempérée, d'importantes zones côtières, des chaînes de montagnes et des paysages forgés par le retrait des glaciers. Elle constitue une zone de transition écologique vers la forêt boréale et sera de plus en plus appelée à servir de corridor biologique nord-sud pour les espèces dont l'aire de répartition risque d'être modifiée en raison des changements climatiques (Trombulak et collab., 2008).

Dans le but d'établir des priorités en matière de conservation, Deux Pays, Une Forêt avec la collaboration de Wildlife Conservation Society a produit une analyse de l'empreinte humaine pour cette écorégion, laquelle constitue une mesure relative du degré de transformation du paysage par rapport à son état naturel (Woolmer et collab. 2008

(figure 2). En la combinant aux résultats de planification systématique de conservation réalisée par The Nature Conservancy et Conservation de la Nature Canada (Anderson et collab., 2006 (figure 3)), et the Wildlands Network (Conrad et collab., 2006) (figure 4) pour ce même territoire, Trombulak et collab. (2008) ont déterminé quels étaient les secteurs hautement irremplaçables et les plus vulnérables (figure 5).

Ces analyses ne visaient pas à établir un réseau connecté de sites prioritaires, que ce soit pour répondre aux besoins d'ordre écologique présents (p. ex. les déplacements des espèces à grands domaine vitaux) ou futurs (p. ex. la réponse de l'écosystème aux changements climatiques). Toutefois, elles ont révélé que des secteurs critiques (figure 6) pour la connectivité structurelle reliant de vastes territoires naturels de l'écorégion émergeaient peu importe les scénarios futurs d'empreintes humaines utilisés (Woolmer et collab. 2008). »

Ces résultats ont donné naissance à un programme nommé "*Staying Connected Imitiative*" visant à maintenir et à restaurer les connexions à l'échelle du paysage autant pour la faune que pour les gens qui y vivent aujourd'hui, que pour les générations futures. Plusieurs de ces liens chevauchent le Québec, le Nouveau-Brunswick, les états du Vermont, du New Hampshire et du Maine (SCI, 2012) (figure 6). Au Québec, la reconnaissance que la préservation de la connectivité est un élément-clé de la protection de la biodiversité est en pleine émergence.

2 Évaluation de la proposition des territoires d'intérêt

2.1.1 À propos des grands noyaux forêts non fragmentés

Dans le cadre d'une évaluation de l'état de la conservation pour l'écorégion des Appalaches nordiques, Anderson et collab. (2006) identifiaient les fragments forestiers de plus de 100 km^2, une superficie jugée suffisante pour maintenir les processus écologiques de s'y dérouler naturellement et des populations viables de la majorité des espèces caractéristiques de l'écorégion (Anderson 1999). Ils ne sont par contre pas suffisamment grands pour satisfaire les exigences des espèces à grands domaines vitaux d'où l'importance de considérer la connectivité entre elles. Ces massifs comportent aussi d'autres attributs importants pour la biodiversité incluant des écosystèmes typiques des sommets, des pentes abruptes et des bas versants abrités, des falaises et des ravins de même que plusieurs occurrences d'espèces menacées et vulnérables (figure 2).

Plusieurs des territoires d'intérêt proposés pour la création d'aires protégées dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie chevauchent des fragments identifiés

comme prioritaires et alternatifs par Anderson et collab. (2006) mais issues d'une analyse plus grossière que celle produite par le MDDEFP et essentiellement basée sur les attributs biophysiques du territoire.

Ainsi, d'ouest en est, chevauchant en totalité ou en partie des fragments prioritaires : les territoires d'intérêt de la rivière Noire et du Lac Sainte-Anne, de la réserve Duchénier, de la rivière Patapédia, de la rivière Assemetquagan, de la rivière Causapscal, de la rivière Cap-Chat et de la rivière Cascapédia. Seul le territoire d'intérêt proposé du Lac de l'Est se trouve dans un fragment alternatif.

Par contre, aucun territoire d'intérêt ne touche les fragments prioritaires de l'ouest du Lac Témiscouata et de la rivière Verte (qui chevauche la frontière entre le Québec et le Nouveau-Brunswick). Il aurait été intéressant de considérer un statut de protection pour ce territoire contigu au parc national de Témiscouata permettant soit de l'agrandir ou de lui procurer une zone tampon.

Quatre des 7 territoires d'intérêt proposés aires protégées proposés (ou 3 selon l'option choisie pour la rivière Assemetquagan) possède une superficie égale ou inférieure à 100 km^2 considéré comme minimale pour les écosystèmes appalachiens par Anderson (1999). Dans l'ensemble des Appalaches nordiques, il ne reste que dans les hautes terres des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, de réelles occasions de créer de grandes aires protégées et de contribuer de manière plus significative à l'objectif de 17 % que s'est fixée le gouvernement du Québec. Néanmoins, sur le plan de la biodiversité et malgré la superficie leur relativement restreinte le fait que les territoires d'intérêt proposés se trouvent au sein d'une vaste matrice forestière pourrait être compensé par la constitution d'un réseau écologique. Celui-ci pourrait comprendre des zones tampons et la désignation corridors permettant de relier les aires protégées entre elles et où le développement d'infrastructures, l'aménagement et l'exploitation des ressources naturelles pourraient être modulés en fonction des objectifs de maintien à long terme de perméabilité du territoire aux déplacements de la grande faune de même qu'à la résilience et l'adaptation des écosystèmes aux changements climatiques. Conserver des populations viables de plusieurs espèces d'intérêt pour les chasseurs, les pêcheurs, les amateurs de nature et de plein air permet de supporter les styles de vie des citoyens et les économies locales.

À l'échelle du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, l'organisation spatiale des territoires d'intérêt proposés fait en sorte que cette alternative apparait tout à fait possible et devrait être considéré comme un objectif prioritaire par les CRRNT du Bas-Saint-Laurent.

Par ailleurs, 2P1F a déjà identifié trois corridors jugés critiques au maintien de la connectivité dans le Bas-Saint-Laurent et l'impact des territoires d'intérêt proposés est ici brièvement discuté.

2.1.2 À propos de la connectivité à l'échelle des Appalaches

Parmi les huit connexions jugées critiques à l'échelle du paysage (figure 6), celle chevauchant le Maine, le Québec et le Nouveau Brunswick, désignée comme la connexion des Trois Frontières, est touchée par la proposition de territoires d'intérêt pour la création d'aires protégées. Les récentes analyses sur la connectivité de TNC ont démontré cette région de l'est de l'Amérique du Nord était hautement perméable, ajoutant à sa valeur sur le plan écologique et renforçant l'importance de minimiser l'impact de la fragmentation où elle a lieu.

Le maintien de la perméabilité des habitats fauniques dans les Trois Frontières est essentiel au déplacement des espèces à grands domaines vitaux qui vivent et se dispersent dans toute le nord-est des Appalaches nordiques, incluant l'ours noir, l'orignal et le lynx du Canada. Elle est tout aussi critique pour les populations de poissons qui se trouvent dans les nombreuses rivières, notamment le saumon atlantique, une espèce en péril dans toute son aire de répartition tempérée. Face aux changements climatiques, cette perméabilité pourrait être critique à leur résilience et à leur capacité à s'adapter. Conserver des populations viables de plusieurs espèces d'intérêt pour les chasseurs, les pêcheurs, les amateurs de nature et de plein air permet de supporter les styles de vie des citoyens et les économies locales.

Il y a seulement quelques années il n'y avait pas d'autoroute à double voie dans la région. Aujourd'hui, la route transcanadienne s'est élargie et plusieurs routes dans les provinces et les états sont élargies et mise à niveau. Trois corridors fauniques structuraux traversant au Québec les routes 185 et 132 ont été identifiés de manière préliminaire et seront analysés au cours des prochain mois (figure 7). L'importance d'assurer que soit maintenue une connectivité entre les aires éventuellement protégées est capitale si l'objectif visé est de préserver la biodiversité des Appalaches et de favoriser l'adaptation aux changements climatiques des espèces et des communautés locales.

Ainsi les territoires d'intérêt proposés de la rivière Patapédia et de la rivière Assemetquagan revêtent un intérêt pour la réalisation d'un corridor de part et d'autre de la route 132 dans la Vallée de la Matapédia.

Par contre aucun des propositions d'aires protégées ne vient bonifier la fonction de connectivité dans les cas des corridors fauniques chevauchant la route 185.

Il aurait été intéressant d'approcher l'identification des territoires d'intérêt pour la création d'aires protégées avec en tête un réseau écologiquement fonctionnel où la connectivité à l'échelle de paysages est prise en compte.

2.1.3 Au propos des autres exercices de planification de la conservation

Les arguments présentés ci-haut font référence à divers exercices de planification de la conservation réalisés pour la région des Appalaches nordiques. Nous tenons simplement à sensibiliser la CRRNT au fait que leur évaluation finale des territoires d'intérêt pour la conservation d'aires protégées devrait prendre en compte les exercices de planification suivants :

- L'identification de milieux d'intérêt pour la biodiversité du Bas-Saint-Laurent sur le point d'être finalisé par l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent pour les terres de tenure privée.

- Le plan de conservation de l'estuaire d'eau salée du Bas-Saint-Laurent de Conservation de la nature Canada, région du Québec.

- Le plan préliminaire de conservation de la vallée de la Restigouche de Conservation de la nature Canada, région du Québec.

3 NOS ORGANISMES

Deux Pays, Une Forêt est une initiative canado-américaine qui existe depuis 2007 dont les activités portent sur la protection, la conservation et la restauration des forêts et du patrimoine naturel de l'écorégion des Appalaches nordiques et de l'Acadie. Les actions entreprises à ce jour par notre organisme comportent la réalisation de travaux de recherche visant à mieux connaître les enjeux de la conservation dans les Appalaches nordiques, le partage des connaissances et le soutien scientifique et technique aux organismes visant la mise en œuvre de projets de conservation structurants à l'échelle des paysages qui bénéficieront tout autant à la biodiversité qu'aux communautés humaines face aux conditions changeantes de l'environnement face aux changements climatiques. L'organisme est membre du *Staying Connected Initiative* qui vise à maintenir et restaurer sur ce territoire une connectivité fonctionnelle permettant de protéger les populations d'espèces à grands domaines vitaux.

Conservation de la nature Canada est un organisme privé à but non lucratif, qui assure la conservation à long terme de milieux naturels présentant une importance pour la diversité biologique. Depuis 1962, Conservation de la nature Canada a contribué à la protection de plus d'un million d'hectares à haute valeur écologique au pays, dont près de 27 000 au Québec.

Louise Gratton, présidente
Deux pays, une forêt
louisegratton@jeangaudet.ca
www.2c1forest.org

Hubert Pelletier-Gilbert, directeur adjoint à la conservation pour la région de l'Est
Conservation de la nature Canada, région du Québec
hubert.pelletier@conservationdelanature.ca
www.conservationdelanature.ca

FIGURE 1. Les grands couloirs continentaux de The Wildlands Network (Gratton et Bryant, 2012)

FIGURE 2. L'empreinte humaine dans l'écorégion des Appalaches nordiques (Woolmer et collab. 2008)

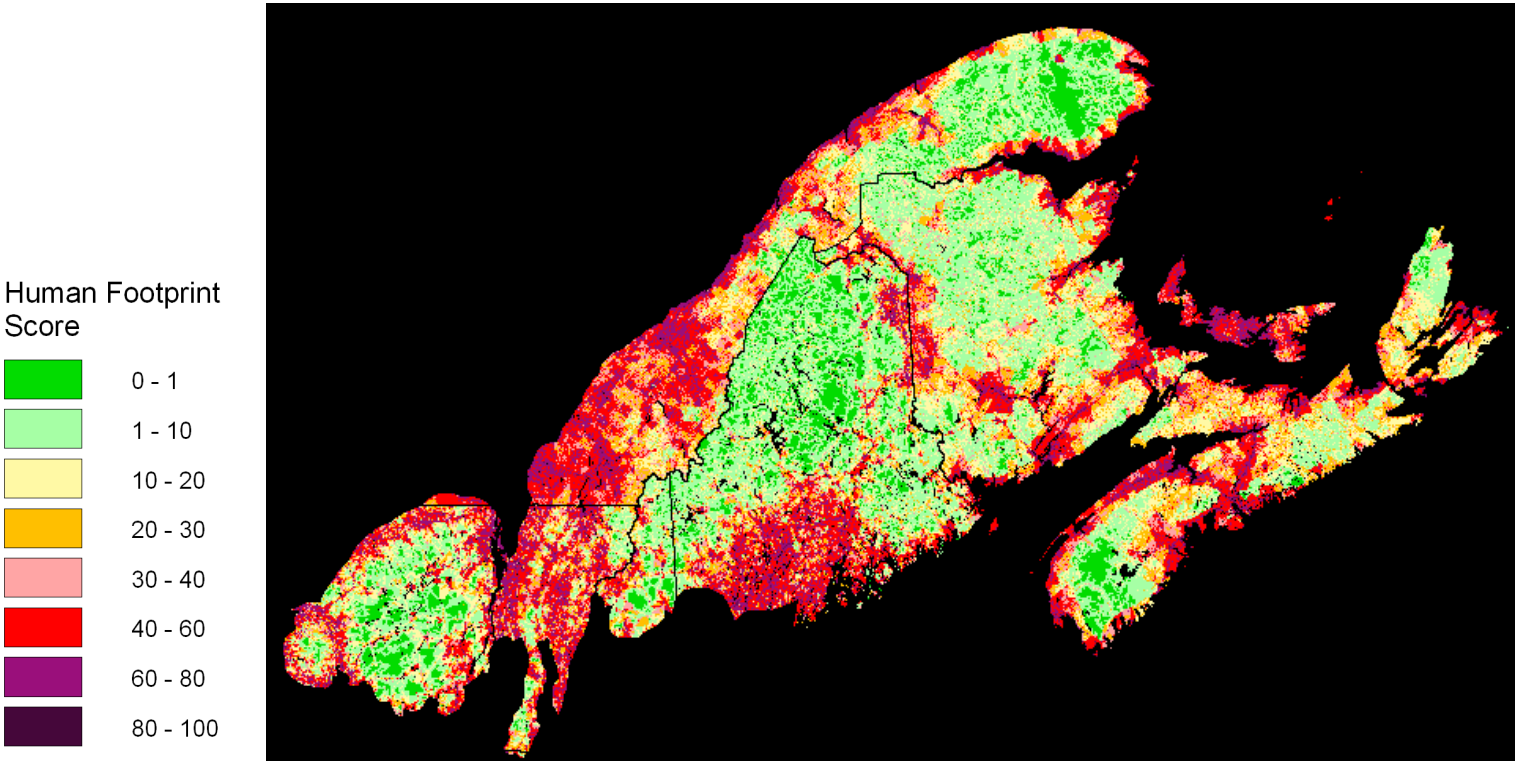

FIGURE 3. Le plan de conservation des Appalaches nordiques (Anderson et collab. 2006)

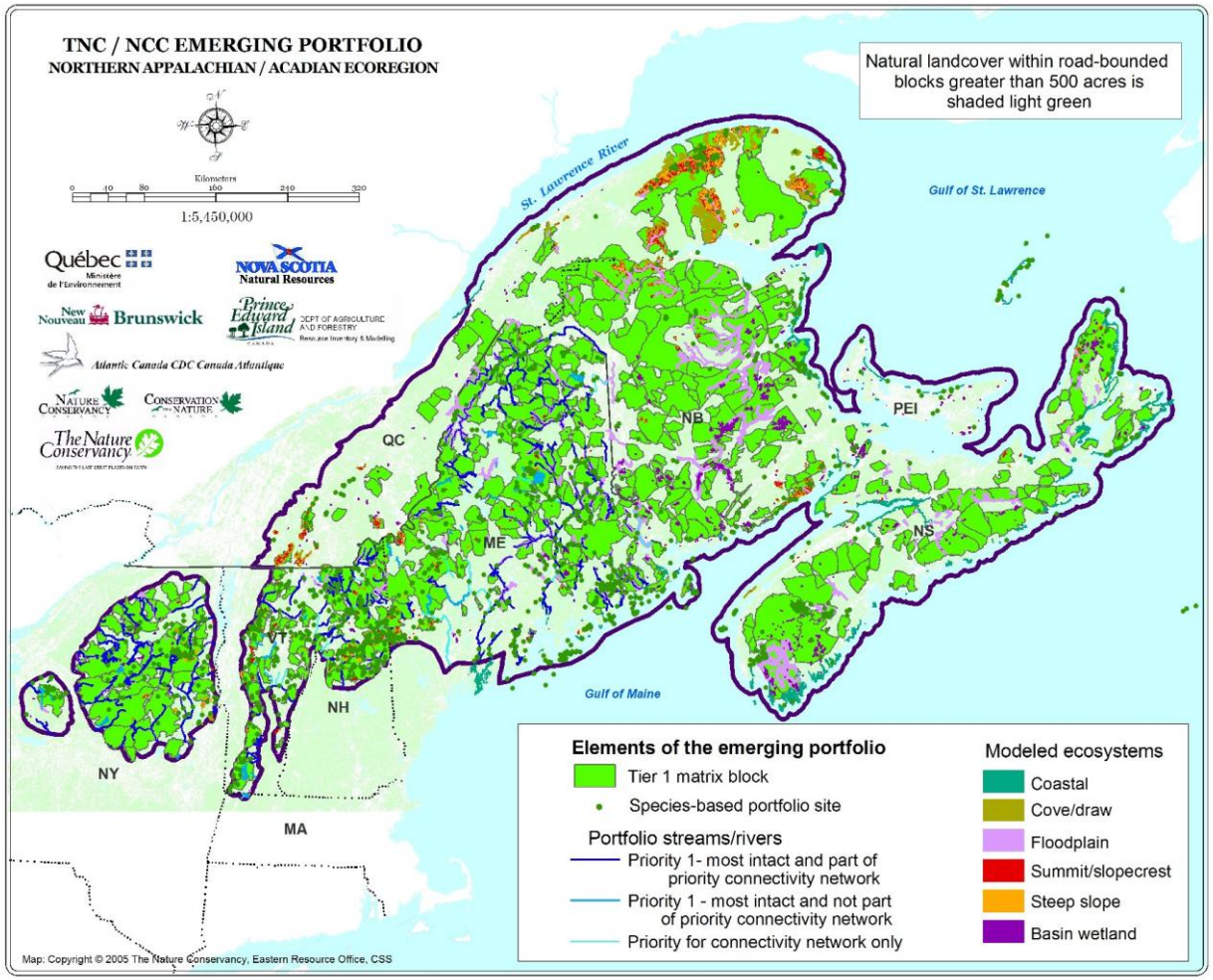

FIGURE 4. Le réseau écologique de The Wildlands Network (2011)

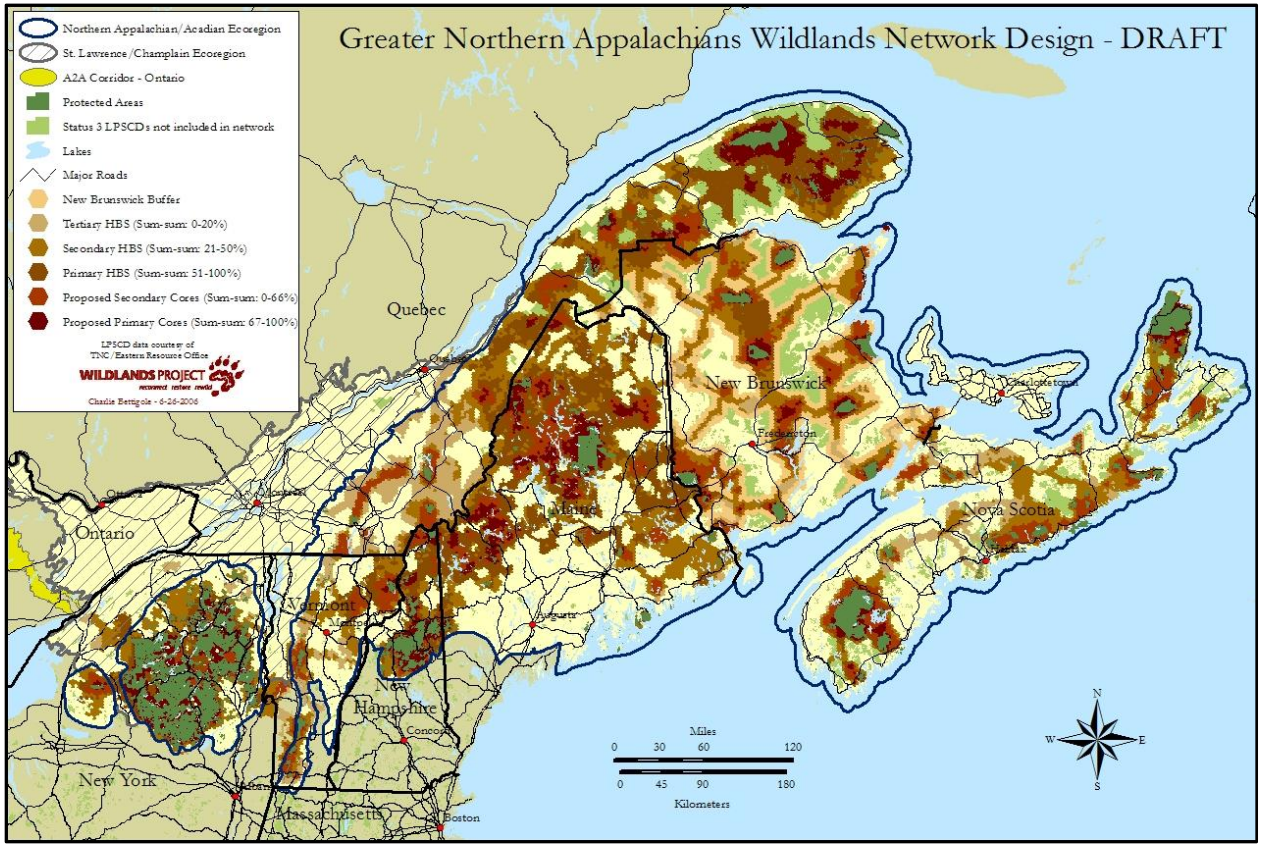

FIGURE 5. Les secteurs prioritaires de Deux pays, une forêt (Trombulak et collab. 2012)

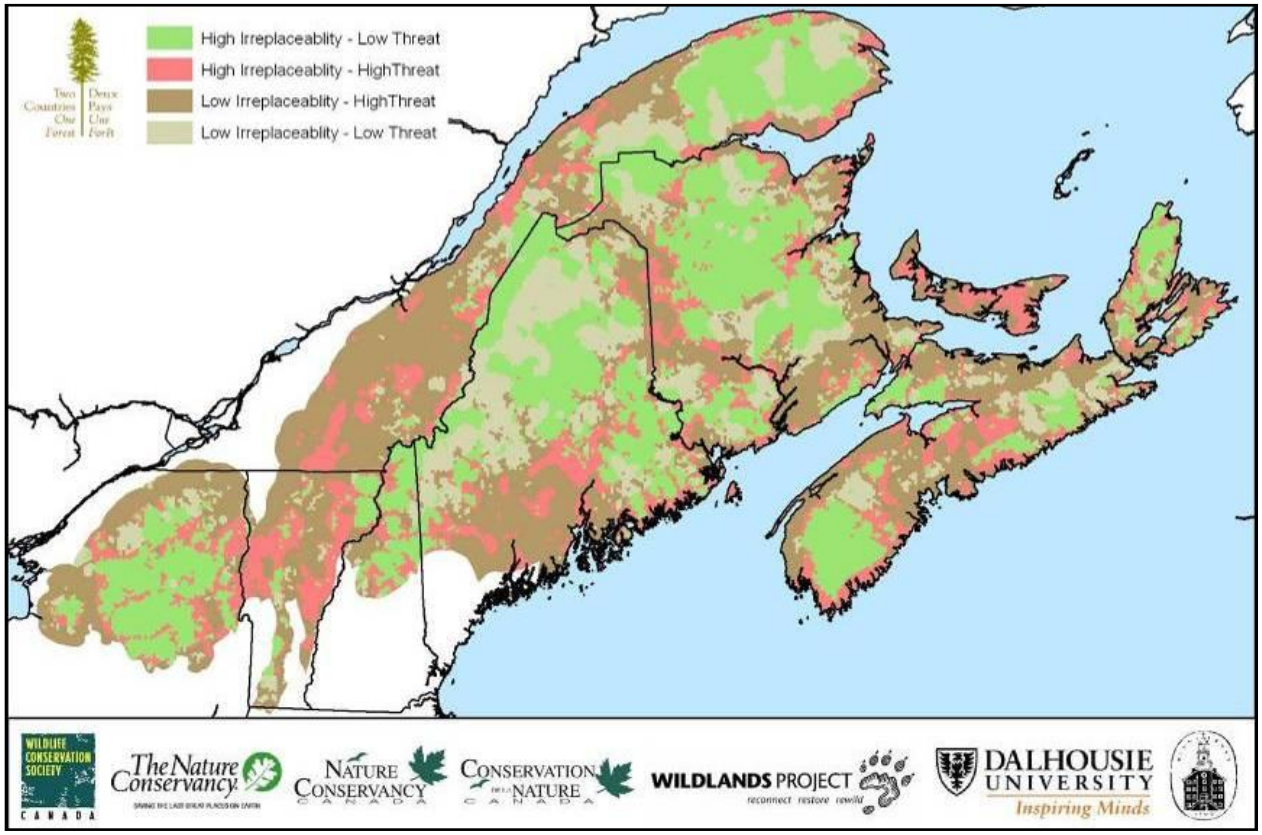

FIGURE 6. Les connexions critiques de Staying Connected Initiative (2012)

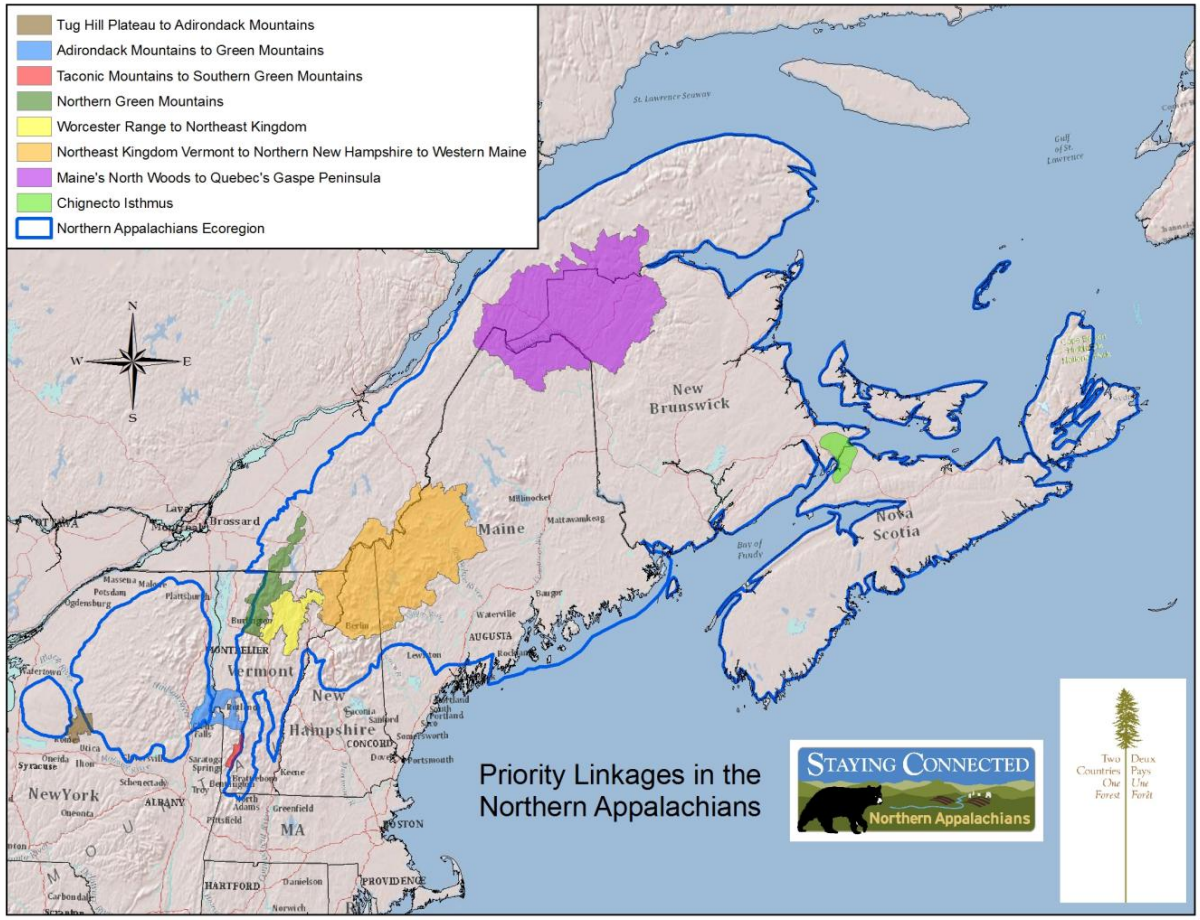
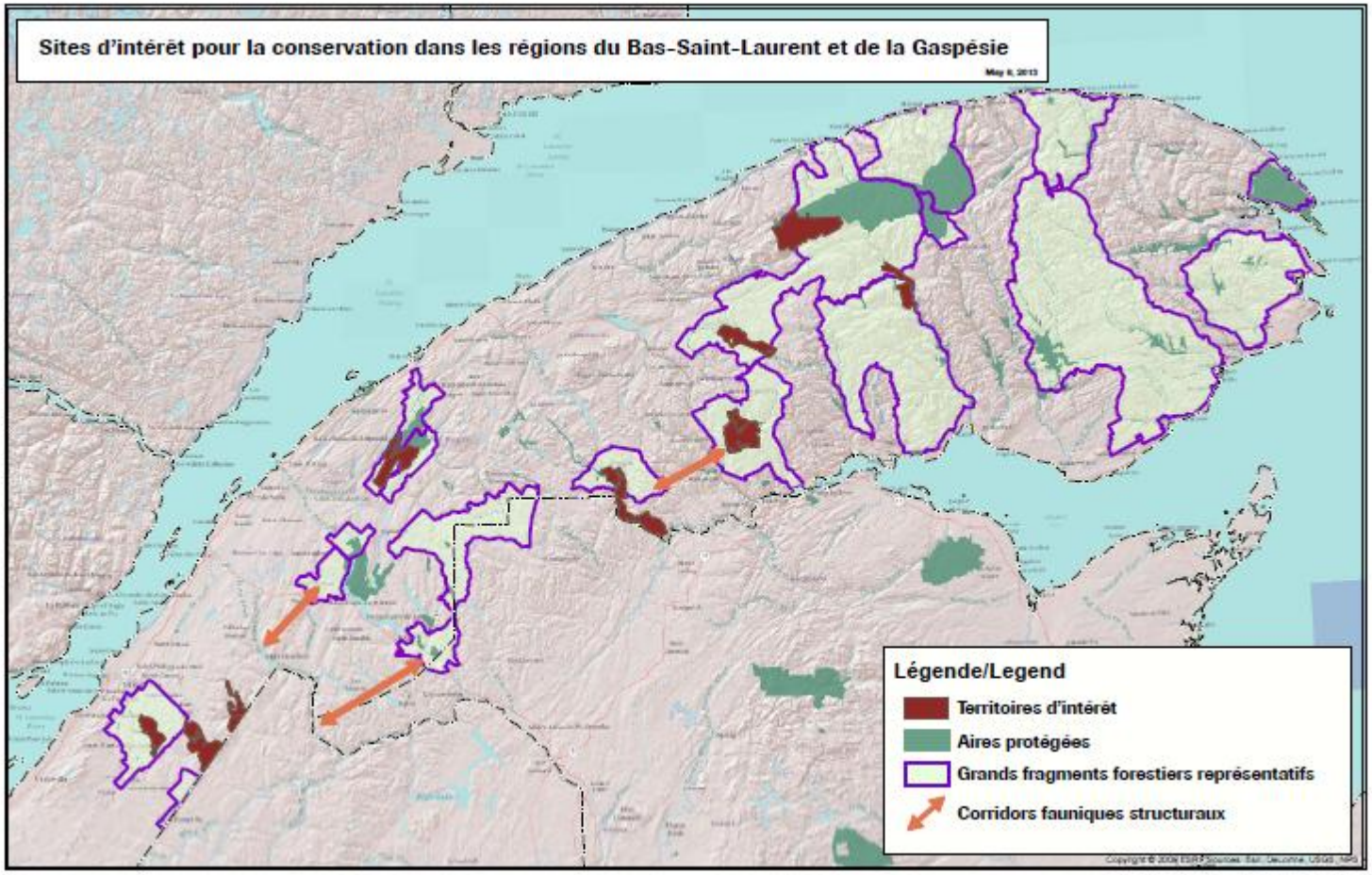
FIGURE 7. Les corridors fauniques de la connexion des Trois frontières (2P1F, 2013)